

DOSSIER DE PRESSE

L'EPIDE,
ETABLISSEMENT POUR L'INSERTION DANS L'EMPLOI

30 000 JEUNES, CITOYENS RESPONSABLES

www.epide.fr



I. L'EPIDE, UNE MISSION : L'INSERTION DANS L'EMPLOI

Accompagner les jeunes les plus éloignés de l'emploi vers l'insertion sociale et professionnelle...

Placé sous la tutelle des ministères chargés de l'Emploi et de la Ville, l'EPIDE – Etablissement pour l'insertion dans l'emploi – est un acteur reconnu de l'insertion des jeunes de 18 à 25 ans sortis du système scolaire sans diplôme ni qualification professionnelle.

Dans ses 18 centres, bientôt 20, ces jeunes – les volontaires de l'EPIDE – sont accueillis en internat, dans un cadre structuré, où ils vivent les valeurs de la République au quotidien.

Construire et **réussir** son projet professionnel ; **acquérir** une formation générale et spécialisée ; **apprendre** à prendre soin de soi et des autres sont les objectifs partagés par les volontaires et les professionnels qui les accompagnent. L'éducation à la citoyenneté est la pierre angulaire de la pédagogie de l'EPIDE.

La force de l'EPIDE, c'est aussi son réseau de partenaires. Un nombre toujours croissant d'employeurs accordent leur confiance aux volontaires en leur proposant un stage ou un emploi.

Depuis sa création en 2005, l'EPIDE a formé près de 30 000 citoyens responsables.

■ PROFIL DES JEUNES ENTRANT A L'EPIDE

Des freins périphériques à l'emploi à surmonter

Un faible niveau de formation

- 91 % n'ont pas de diplôme autre que le certificat de formation générale ou le diplôme national du brevet
- 20 % ont arrêté leur scolarité avant la fin du collège

Des difficultés sociales et sanitaires

- 33 % sont issus d'un quartier prioritaire de la ville
- 10 % sont en situation de logement précaire
- Couverture sociale et suivi médical insuffisants
- Méconnaissance de l'entreprise et du marché de l'emploi

Une motivation partagée par tous

100 % choisissent l'EPIDE pour devenir acteurs de leur avenir

L'EPIDE révèle le quotient citoyen des volontaires et de celles et ceux qui s'engagent à leurs côtés.

... par la mise en œuvre d'une méthode unique en son genre.

L'originalité du dispositif repose sur **des équipes pluridisciplinaires** qui :

- **garantissent au volontaire un accompagnement global** qui permet notamment de lever les freins périphériques à l'emploi et à l'apprentissage (conseillers éducation et citoyenneté, moniteurs, formateurs d'enseignement général, d'informatique, de mobilité et de sport, infirmiers, chargés d'accompagnement social, conseillers en insertion professionnelle et chargés de relations entreprises) ;

- **opèrent dans un cadre structurant d'inspiration militaire**, fondé notamment sur l'internat de semaine et l'apprentissage de la vie en collectivité (port d'une tenue d'uniforme, acquisition du respect de soi et des autres, participation à des projets collectifs et aux tâches de service courant, etc.) ;
- **offrent à chaque volontaire un suivi personnalisé** (accompagnement adapté au rythme et au projet personnel et professionnel, grâce notamment à des entretiens individuels).

Les jeunes évoluent dans un environnement qui leur permet d'acquérir ou de reprendre confiance en eux et de se projeter dans l'avenir.

PAROLE DE VOLONTAIRE

« Avec six autres volontaires de l'EPIDE, et l'aide de notre conseiller en insertion professionnelle et d'un formateur en enseignement général, on a créé une mini-entreprise solidaire. On l'a appelée « un sourire pour l'enfance » parce que le but était de reverser les bénéfices à une association d'aide à l'enfance. En plus d'être utile, j'ai appris énormément de choses qui m'aideront à trouver un emploi, comme réaliser une étude de marché, trouver des fournisseurs, ouvrir un compte en banque, trouver une stratégie commerciale, suivre les ventes... C'était fatiguant mais très formateur et enrichissant de travailler en équipe ! En plus, nos efforts ont été récompensés : nous avons remporté le 1^{er} prix de la 14^e édition du salon régional des mini-entreprises dans la catégorie « initiative emploi » après avoir présenté notre travail à un jury de chefs d'entreprise et de personnels de l'Éducation nationale. »

Benjamin, volontaire au centre EPIDE de Saint-Quentin

LE CADRE STRUCTURANT D'INSPIRATION MILITAIRE

Son origine

Créé en 2005, à l'initiative du ministre de la Défense, l'EPIDE proposait une prise en charge essentiellement encadrée par d'anciens militaires, calquée sur le modèle du service militaire adapté (SMA) déployé dans l'Outre-mer. Passé sous la tutelle des ministères chargés de la Ville et du Travail, l'établissement s'est progressivement enrichi des compétences de professionnels de différents horizons – travail social, insertion professionnelle et éducation – tout en maintenant un cadre structurant d'inspiration militaire. Ce cadre se traduit notamment par le port de l'uniforme, le fonctionnement en section, l'ordre serré et la cérémonie des couleurs. A ce jour, les anciens militaires représentent environ 40 % des effectifs de l'EPIDE. Ces équipes pluridisciplinaires sont le socle de l'accompagnement global qui distingue l'Établissement pour l'insertion dans l'emploi des autres dispositifs d'insertion des jeunes.

Son apport pédagogique

Dans un article* consacré aux jeunes pris en charge par l'EPIDE, publié en 2015, le sociologue Joël Zaffran tend à démontrer que, sans forcément adhérer totalement à tous les traits ostensibles de la codification militaire, les volontaires dans leur quête de repères et leur envie de sortir de la spirale de l'échec en comprennent l'intérêt et le caractère structurant. Le cadre d'inspiration militaire est aussi l'occasion d'un **apprentissage de la cohésion collective, du respect des règles de base de la communication et de la vie en société** ; ainsi que d'un travail sur **la tenue et le comportement, et sur les valeurs de la République**. Ce sont autant de compétences transférables dans la vie professionnelle.

*Raccrocher et s'accrocher à un internat d'inspiration militaire : le cas des décrocheurs scolaires qui s'engagent à l'EPIDE. Revue française de sociologie, 56-2, 2015

II. L'EPIDE, UNE APPROCHE PEDAGOGIQUE ORIGINALE

Une offre de service intégrée...

Les volontaires sont pris en charge en internat de semaine, du lundi au vendredi, sur une durée de 8 mois.
Les équipes qui accompagnent le volontaire définissent ensemble un parcours évolutif lui permettant de :

- **construire et réussir** son projet professionnel (orientation professionnelle, ateliers de recherche d'emploi, stages et formation professionnelle) ;
- **acquérir** une formation générale et spécialisée (remise à niveau en français, mathématiques, sport et informatique, actions pour développer la mobilité : code de la route et accès au permis de conduire) ;
- **apprendre** à prendre soin de lui et des autres (accès aux soins, campagne de vaccination, lutte contre les addictions, éducation à la vie affective et sexuelle et à l'hygiène, acquisition de l'autonomie administrative et budgétaire).

... sous-tendue par l'éducation à la citoyenneté

Le parcours pédagogique mis-en-œuvre à l'EPIDE permet au volontaire d'apprendre à devenir un citoyen responsable et engagé.

Le civisme sous-tend tous les moments du parcours du volontaire, soit par des actions de sensibilisation, d'apprentissage, soit par des réalisations concrètes.

Des projets sont conduits de manière autonome au sein des centres EPIDE, ou en partenariat avec des associations ou les collectivités locales. Ainsi, les volontaires sont amenés à participer à :

- des actions de solidarité (Restos du Cœur, don du sang, banque alimentaire, etc.) ;
- des actions de prévention, de santé et de protection de l'environnement engagées par les collectivités ou en partenariat avec des associations. Les volontaires conduisent ou contribuent à des travaux d'intérêt collectif ;
- des commémorations et des célébrations organisées autour du devoir de mémoire.

... et renforcée par la stratégie partenariale de l'établissement

Qu'il s'agisse de recruter les volontaires qui en ont le plus besoin, d'enrichir leurs parcours ou de leur assurer des débouchés, l'EPIDE ne peut pas tout faire seul. La capacité des centres EPIDE à s'intégrer dans leur environnement institutionnel et à nouer des partenariats avec le monde économique ou associatif est essentielle à la réussite du projet pédagogique de l'EPIDE.

III. L'EPIDE, LE COLLECTIF AU SERVICE DU DEVELOPPEMENT DES COMPETENCES INDIVIDUELLES

Le centre EPIDE, un lieu de socialisation et de cohésion

A la différence d'autres dispositifs, l'offre de service de l'Établissement pour l'insertion dans l'emploi est dispensée en un lieu unique, le centre EPIDE. Il abrite l'internat, la restauration, les salles aménagées pour le code de la route, les salles informatiques, les équipements sportifs ou encore l'infirmerie. Surtout, il réunit un ensemble de professionnels capables de mettre en œuvre des réponses coordonnées aux différentes problématiques rencontrées par les jeunes pris en charge.

Pour les volontaires, **le centre EPIDE est un lieu de socialisation et de cohésion où se construit l'appartenance à un groupe.** Les volontaires, regroupés par sections d'environ 30 jeunes, réalisent en collectif des activités de formation et des projets et actions concrètes dans le cadre du *Parcours citoyen* de leur arrivée à leur sortie. Sur certains temps de travail, des jeunes partageant les mêmes besoins sont réunis, bien que n'appartenant pas à la même section.

Le centre EPIDE offre **un cadre sécurisant et stable au sein duquel les volontaires peuvent retrouver des repères.** La présence constante des agents apporte à la fois une sécurité matérielle et relationnelle : il y a toujours quelqu'un à qui parler, quelqu'un pour désamorcer les conflits ou quelqu'un qui prend les décisions en cas d'urgence.

L'internat permet de se concentrer sur l'action de formation et d'orientation. Le volontaire est en partie coupé de son environnement la semaine ce qui lui permet de se consacrer pleinement à l'acquisition des compétences et à la recherche d'emploi.

Le parcours EPIDE, un suivi individualisé

Dès l'arrivée du volontaire dans le centre, un diagnostic initial est posé dans tous les champs de l'offre de service.

- **Formation :** évaluation-diagnostic permettant de déterminer le niveau des volontaires en français, mathématiques, raisonnement logique, informatique, sécurité routière et sport.
- **Éducation à la citoyenneté :** évaluation des compétences relatives à l'autonomie dès les premières semaines par observation. Il s'agit surtout d'identifier les axes de progression.
- **Accompagnement sanitaire et social :** bilan médical réalisé par le médecin lors de l'admission ; bilan sanitaire : alimentation, contraception, allergies, hygiène de vie ; bilan social pour déterminer la situation familiale, identifier une situation d'endettement ou un problème d'hébergement, etc.
- **Insertion professionnelle :** évaluation des difficultés à définir un projet professionnel, à se repérer sur le marché du travail et à s'adapter à l'entreprise.

Grâce ce diagnostic complet, l'équipe éducative dispose d'une vue générale des compétences et de la situation du volontaire permettant ainsi d'adapter au mieux le parcours à ses besoins et à son projet. Dans chacun des

champs de l'offre de service, des entretiens individuels sont régulièrement organisés et permettent de suivre la progression du volontaire dans l'atteinte des objectifs contractualisés.

Le parcours EPIDE, un travail intensif pour les volontaires

A compter de leur admission, les volontaires adoptent le rythme de l'EPIDE. Tout au long de la journée, de 6h30 à 22h30, ils s'investissent dans des activités visant leur insertion sociale et professionnelle.

Trois fois par jour, le matin, le midi et en début de soirée, l'ensemble des volontaires participe aux travaux d'entretien de leur espace de vie, puis au rassemblement.

Durant la journée, les volontaires s'investissent dans des activités, le plus souvent collectives et organisées sur des créneaux d'une à deux heures, de formation, d'insertion professionnelle et d'éducation à la citoyenneté. Des temps d'autonomie encadrée et des temps libres complètent l'emploi du temps des volontaires.

Les activités socioculturelles sont le plus souvent proposées en fin de journée.

IV. LES VOLONTAIRES DE L'EPIDE, DES PROFILS PRISES PAR LES ENTREPRISES

Des savoir-faire validés par des diplômes et certifications reconnus

Dans le cadre de leur parcours, les volontaires sont encouragés à passer les diplômes et certifications qui leur permettent de valider et de valoriser les connaissances et compétences acquises à l'EPIDE auprès des employeurs.

La formation générale **en français et en mathématiques** peut être validée par le certificat de formation générale (CFG). La formation en **informatique** peut être validée par le Passeport Internet Multimédia (PIM).

La mobilité étant un atout essentiel pour un candidat à l'emploi, les centres EPIDE forment les volontaires au code de la route et à la conduite et leur proposent de passer l'attestation de sécurité routière (ASR), le permis AM (cyclomoteurs) et le **permis de conduire**.

Tous les volontaires sont formés aux premiers secours et passent les épreuves de Prévention et Secours Civiques de niveau 1 (PSC1) durant leur parcours EPIDE.

L'attestation de parcours citoyen pour valider les savoir-être

Sens des responsabilités, autonomie, capacité à s'intégrer à un collectif de travail, à comprendre et à mettre en œuvre des consignes... Ces qualités comportementales, révélées et développées grâce à la pédagogie de l'EPIDE, sont précieuses pour l'entreprise pour laquelle le « savoir-être » compte autant que le « savoir-faire ».

Les expériences bénévoles, projets solidaires et actions citoyennes mobilisent autant de compétences et de qualités personnelles transposables en entreprise.

Pour valoriser cette dimension de leur prise en charge, l'EPIDE a créé l'**attestation de parcours citoyen**, déjà reconnue par les nombreux partenaires Entreprise de l'EPIDE.

Elle atteste du fort « **quotient citoyen** » des volontaires et valide objectivement l'acquisition de savoir-être dont la maîtrise constitue une importante plus-value pour ces jeunes candidats à l'emploi.

Des stages à chaque étape du parcours

Les périodes de stage font partie intégrante du parcours proposé par l'EPIDE. L'alternance entre les périodes au sein du centre et les périodes d'immersion dans le monde professionnel permet au volontaire de :

- **donner du sens** aux apprentissages théoriques et **vérifier la transférabilité** des compétences acquises à l'EPIDE ;
- **se remettre en situation de réussite** en lui confiant la responsabilité de certaines tâches et **développer durablement** ses capacités d'autonomie et d'adaptation ;
- **accumuler** des expériences valorisables et **s'intégrer** progressivement dans un milieu professionnel.

On distingue **quatre types de stages** au cours du parcours :

- **stage de découverte du monde du travail** : « connaître pour bien choisir » dure de 3 à 5 jours et est organisé dans le courant du deuxième mois.
- **stage de découverte des métiers pour affiner le projet** : « expérimenter pour confirmer » dure 2 semaines. Le volontaire peut en faire autant que de besoin.
- **stage de validation du projet** : « choisir en connaissance de cause » dure au moins 2 semaines et s'effectue avant le cinquième mois.
- **stage de finalisation du parcours** : « pratiquer pour acquérir des savoir-faire » dure 2 semaines minimum et 2 mois maximum et est organisé entre le sixième mois et la fin du parcours.

PAROLE D'ENTREPRISE

Lorsque qu'un centre de l'EPIDE s'est ouvert à Montry, Disneyland Paris a tout naturellement accepté de soutenir ce projet. Dès la première année, nous avons accueilli des volontaires en stage dans des métiers tels que la restauration, l'horticulture, la sécurité, la maintenance. Par la suite, nous avons rencontré des volontaires dont le projet professionnel était abouti et nous les avons embauchés. Pour ceux qui avaient besoin d'une formation nous les avons accueillis dans des programmes tels que la « Passerelle pour l'emploi » (en partenariat avec le conseil général de Seine-et-Marne).

Pourquoi avons-nous voulu collaborer avec l'EPIDE ? D'une part, parce qu'en tant qu'entreprise citoyenne, Disneyland Paris souhaite donner une chance aux volontaires accueillis par l'EPIDE. D'autre part, parce que l'EPIDE, c'est avant tout une équipe à l'écoute, qui prépare les volontaires à entrer dans le monde de l'entreprise en apprenant à en respecter les codes et le fonctionnement. Pour l'entreprise, c'est aussi la garantie d'un véritable suivi pendant la formation mais aussi au-delà.

Marie-Françoise Arrighi,
Chargée de projet Handicap et Insertion Politiques Sociales
Disneyland Paris

V. DE FORTES PERSPECTIVES DE CROISSANCE QUI CONFORTENT LA MISSION DE L'EPIDE

Qualifié de « structure novatrice » par François Hollande lors des deux visites qu'il a réalisées dans les centres de Montry et d'Alençon en 2015, l'EPIDE participe à la lutte contre l'exclusion professionnelle et la désocialisation des jeunes sans emploi ni qualification.

En 2015, l'établissement a augmenté de 25 % ses capacités d'accueil soit l'ouverture de près de 600 places supplémentaires. Ainsi en 2016, **3 500 à 4 000 jeunes** sans qualification pourront intégrer l'EPIDE pour se donner les moyens d'entrer sur le marché du travail et bâtir leur place dans la société.

En 2017, l'établissement ouvrira **deux nouveaux centres dans le sud de la France**, à Nîmes et Toulouse, complétant ainsi la couverture géographique de l'établissement.

LES CHIFFRES CLES DE L'EPIDE

- Plus de **10** ans d'existence
- **18** centres EPIDE implantés sur 15 régions, et bientôt **20** centres sur toute la France
- **2655** places pour des jeunes majeurs peu ou pas qualifiés, en voie de marginalisation
- Plus de **1 000** collaborateurs
- **3 500** volontaires admis
- **33 %** des volontaires issus des quartiers prioritaires de la Politique de la Ville (QPV)
- **26 %** de jeunes femmes parmi les volontaires
- **50 %** de volontaires insérés soit en emploi soit en formation qualifiante ou diplômante
- **30 000** jeunes sortis de l'EPIDE avec un fort quotient citoyen depuis sa création

CARTOGRAPHIE ET LISTE DES CENTRES EPIDE



- Alençon – Orne – 61
- Belfort – Territoire de Belfort – 90
- Bordeaux – Gironde – 33
- Bourges-Osmoy – Cher – 18
- Brétigny-sur-Orge – Essonne – 91
- Cambrai – Nord – 59
- Combrée – Maine-et Loire – 49
- Doullens – Somme – 80
- Lanrodec – Côte d’Armor – 22
- Langres – Haute Marne- 52
- Lyon- Meyzieu – Rhône – 69
- Margny-lès- Compiègne – Oise – 60
- Marseille – Bouches-du-Rhône – 13
- Nîmes – Gard – 30 –
- Montry – Seine et Marne – 77
- Saint-Quentin – Aisne – 02
- Strasbourg – Bas-Rhin – 67
- Toulouse – Haute Garonne – 31
- Val-de-Reuil – Eure – 27
- Velet – Saône-et-Loire – 71